

Moudon, le 12 octobre 2018

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 9 octobre 2018
Présidence : Anne Salomon

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 35/18

Arrêté d'imposition 2019

- vu le préavis de la Municipalité No 35/18 ;
- ouï le rapport de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. adopte l'arrêté d'imposition pour l'année 2019 tel que proposé par la Municipalité avec un taux d'imposition à 75% de l'impôt cantonal de base,
2. fixe l'entrée en vigueur du présent arrêté d'imposition au 1^{er} janvier 2019, sous réserve d'approbation cantonale, article 33/1 de la Loi sur les impôts communaux.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

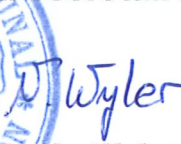
Ainsi délibéré en séance du 9 octobre 2018.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente : La Secrétaire :



Anne Salomon



Nicole Wyler